## CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 17 décembre 2010

## DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-1/07

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement

Rapporteur : AIELLO Léo

Commission n° 7 - Finances Rapporteur : BALLOT Jacques

OBJET : Contrat régional de Champagne-sur-Seine.

Par délibération en date du 2 juillet 1980, le Département a demandé à être saisi de toute candidature à un contrat régional impliquant sa participation financière. Le projet élaboré par la commune de Champagne-sur-Seine génère, dans le cadre de ce dispositif, une subvention départementale de 140 483,19 €.

## LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

## **DECIDE**

- Article 1 : de donner un avis favorable au projet de contrat régional de Champagne-sur-Seine, selon le plan de financement et l'échéancier prévisionnel de réalisation, joints en annexe  $n^{\circ}$  1 à la présente délibération,
- Article 2 : de créer une opération «Contrat Régional/Champagne-sur-Seine», d'un montant de **140 483,19 €**, sur le programme « contrats communaux », opération « contrats régionaux –DI 2010 »,

- Article 3 : d'autoriser le Président à signer le contrat régional, joint en annexe  $n^\circ$  2 à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

Vincent ÉBLÉ